

214C2677
FR0000121568-FS0798

19 décembre 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CLUB MEDITERRANEE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 décembre 2014, complété par un courrier reçu le 19 décembre 2014, la société de droit suisse Credit Suisse Group AG (Paradeplatz, Zurich 08001, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 décembre 2014, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés de son groupe qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CLUB MEDITERRANEE et détenir à cette date 620 973 actions¹ CLUB MEDITERRANEE représentant autant de droits de vote, soit 1,73% du capital et 1,56% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CLUB MEDITERRANEE sur le marché.

Le déclarant a précisé que sa détention d'actions CLUB MEDITERRANEE est liée principalement à la couverture de *Contract for difference* (CFD) initiés par des clients.

¹ Dont 508 332 actions CLUB MEDITERRANEE représentant autant de droits de vote, détenues par l'intermédiaire de la société Credit Suisse Securities (Europe) Limited (cf. notamment D&I 214C2636 du 15 décembre 2014).

² Sur la base d'un capital composé de 35 959 975 actions représentant 39 922 583 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.